



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 10 octobre 2018

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT
MM François BACHELIER, Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT,
Bruno GERMANEAU, Bernard LECUILLER, Vincent TUPINIER, Patrick
VAILLANT

Absents : Mmes Jacqueline ZELIOLI (excusée), Karine TUPINIER

La séance est ouverte à 20 heures

1) Compte rendu de la séance du 6 juin 2018

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur la trésorerie

Au 30 septembre, 50 % des dépenses étaient réalisées et 64 % des recettes encaissées. La situation saine est due aux économies effectuées sur les postes importants du budget.

3) Décision modificative

Le versement de la prime de fin d'année du personnel municipal sera évoqué lors de la prochaine réunion du conseil.

Emprunts (travaux voirie) : Le Crédit Agricole fait la meilleure offre sur les trois propositions, mais ne finance pas la TVA. Le maire va leur demander de prendre en compte la TVA (16 392 €).

Nous avons un emprunt qui arrive à échéance en 2019, les mensualités sont de 1 400€. Le montant des travaux prévu est de 81 957€, cela représenterait une mensualité de 2 167€ par trimestre sur 10 ans ou 1 839 € sur 12 ans.

4) Travaux

Cimetière : L'entreprise POT n'a pas donné d'informations concernant le début des travaux. Un rappel va être fait.

Chemins : le devis de l'entreprise BARBIER s'élève à 5 500 € TTC. Opérations concernées : rabotage des bosses du vieux chemin de Lignorelles, curage des fossés du chemin des Esserts et de la Bavotte,

François BACHELIER signale qu'il faudra faire déboucher la buse de la Croix St Augustin.

Le service travaux de la communauté de communes n'ayant pas passé l'épaveuse, les fossés sont bouchés. Le problème a été évoqué au dernier conseil communautaire. Le vice président en charge de ce service s'est engagé à résorber le retard accumulé depuis le début de l'année.

Voie : le devis de l'entreprise MANSANTI a été modifié suite à des remarques formulées par le Maire. Le montant initial est changé pour 98 349 € TTC. Une relance va être effectuée pour que les travaux soient réalisés avant la fin de l'année.

5) Questions et informations diverses

Décorations de rues de fin d'année : Le contrat EIFFAGE d'une validité de 3 ans voté au conseil de juin dernier, va être signé par le Maire.

Chocolats de fin d'année au plus de 70 ans : opération reconduite à raison d'une boîte par couple.

L'association des amis de l'école organise un bal masqué à la salle des fêtes de Lignorelles le 20 octobre.

SIVOS : Classe de neige pour les classes des CM et CE2 dont 2 enfants de Villy y participent. Sur les 113 élèves inscrits pour 2018-2019. 75 mangent à la cantine.

Transports scolaires : 5 ou 6 cartes de bus sont à rembourser en totalité, soit environ 600 €

Syndicat du collège : l'augmentation de l'indemnité de la présidente a été votée. Des malfaçons et des dysfonctionnements perdurent au gymnase de Ligny.

Sécurité routière : des arbres débordent dangereusement sur la route de Mont Sabot. La recherche des propriétaires devra être effectuée afin qu'ils fassent le nécessaire. Le maire rappelle que par le passé c'était la commune avec le SIVOM qui avaient réglé le problème devant l'empressement des propriétaires de ne rien faire.

Signalisation : des panneaux d'entrée de notre village devront être posés côté du chemin de Beines et du chemin de Seignelay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.